

## Bonne nouvelle : le village de marques obtient un avis favorable de la Commission nationale d'aménagement commercial



Partager



12 mai 2017

Par Thibaut Paquit

Le projet va donc entrer dans sa phase de concrétisation

Encore une étape importante de franchise ! Une délégation d'élus était reçue à Paris par la Commission nationale d'aménagement commercial : Joël Wilmotte, maire d'Hautmont et conseiller départemental du Nord, était entouré d'Annick Mattighello, maire de Louvroil, de Daniel Devins, premier adjoint au maire d'Hautmont. Xavier Bertrand, président de la Région des Hauts de France, et Jean-René Lecerf, président du Conseil Départemental du Nord, tous deux excusés, étaient respectivement représentés par Mady Dorchies, Conseillère Régionale, et Jean-Marc Gosset, Conseiller Départemental. Benjamin Saint-Huile, président de l'Agglomération Maubeuge Val de Sambre, a affiché son entier soutien au projet par écrit aux membres de la CNAC, selon un communiqué de la mairie d'Hautmont.

Il s'agissait pour la CNAC de rendre un avis sur le dossier de Village de marques à Hautmont, soutenu par la commune et porté par JMP Expansion, sur les anciennes friches Cockerill, et baptisé L'Escal. Après s'être autosaisie, l'instance nationale a ainsi confirmé l'avis favorable de la commission départementale d'aménagement commercial.

La zone commerciale Louvroil-Hautmont accueillera 123 boutiques supplémentaires l'année prochaine. Les travaux de construction vont démarrer dans un an pour une ouverture au public en décembre 2018. 123 boutiques supplémentaires, c'est la création de 450 emplois dans la première phase et de 250 emplois dans la deuxième phase. L'investisseur privé JMP Expansion table sur 2 millions de visiteurs par an.

### Flash Actus

[13:11 8 jeunes boxeurs de Wignehies seront à l'Open Mondial de boxe française, ce samedi](#)

[11:57 Best of du 15 au 19 mai](#)

[21:13 Grand gala de catch à Maubeuge samedi soir](#)

[21:07 La dernière marche : celle d'un bonheur absolu, inexplicable](#)

[Voir plus >](#)